

Le mot du Maire



Chères Incarvillaises, Chers Incarvillais,

J'espère que vous avez passé d'excellentes fêtes de fin d'année. J'ai une pensée affectueuse pour celles et ceux d'entre vous qui n'ont pas eu le bonheur d'être accompagnés durant cette période festive.

Cette année doit faire enfin constater de manière tangible et visible tous les investissements engagés sur le Territoire de la Commune, et sur lesquels mon équipe et moi-même travaillons depuis plus de deux ans, notamment sur les questions financières et administratives indispensables.

Pour rappel, ces investissements conséquents concernent :

- l'agrandissement et la rénovation thermique de l'école primaire qui deviendra ainsi un Groupe Scolaire,
- l'installation d'un système de vidéoprotection couvrant tout le territoire communal, en liaison avec la Police Municipale,
- la poursuite de l'aménagement de l'aire de jeux rue des prés, qui devient de facto une surface de loisirs pour tous.

Ce qui me motive le plus, ainsi que mon équipe, c'est qu'il fait toujours bon vivre à Incarville.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2024, ainsi qu'à vos proches.

Patrick MAUGARS, Maire d'Incarville

Agenda du premier semestre 2024

Challenge René Marc
11 février

Loto (ASLI Course à pied)
27 et 28 janvier
Salle des Fêtes

Comité de Jumelage LIJO
16 et 17 mars
Salle des Fêtes

Chasse aux Œufs
(Comité des Fêtes)
31 mars – Salle René Marc

Commémoration
8 mai
Parvis de la mairie

Loto (ASLI Pétanque)
8 et 9 mai
Salle des Fêtes

Don du Sang
15 mai
Salle des Fêtes

Elections Européennes
9 juin
Salle des Fêtes

Fête communale
22 et 23 juin
Salle des Fêtes

Les temps forts de ces derniers mois

LA RENTREE DES CLASSES

Le lundi 4 septembre avait lieu la rentrée des écoliers. Tout s'est parfaitement passé dans un contexte de nouveauté avec « la fusion » de nos deux écoles et l'arrivée de notre nouvelle enseignante de Grande Section et CP, Mme Pasqualine LOUVET (en photo ci-dessous), à laquelle nous souhaitons la bienvenue.

Nos 111 élèves ont rapidement pris leurs marques dans cette organisation. Quelques aménagements ont d'ailleurs été opérés en attendant l'extension des locaux. A ce titre, le permis de construire va être déposé prochainement.



LES MAISONS FLEURIES

Comme chaque année, la traditionnelle remise des prix dédiée aux maisons fleuries s'est déroulée le vendredi 6 octobre dans la cour de notre école.

Les lauréats ont reçu leurs prix et ont ensuite bénéficié d'un moment de convivialité lors du pot de l'amitié qui a suivi.



LE BANQUET DES ANCIENS

Autre moment festif de cette rentrée 2023, le Banquet des Anciens a réuni nombres d'Incarvillais et d'Incarvillaises le dimanche 8 octobre.

Tous ont pu déguster un très bon repas préparé par le traiteur Courtonne que nous remercions.



Mr Le Maire a ensuite ouvert le bal.



Ce super moment apprécié de tous était orchestré par Laurie au chant, François au piano et Jean-Marc à la batterie. Nous les applaudissons encore une fois très fort pour leur prestation.



LA CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

C'est sous un ciel mitigé que s'est déroulée la traditionnelle cérémonie de commémoration du 11 novembre sur le parvis de la Mairie.

Cette cérémonie a débuté par les différents discours des représentants des autorités militaires, de Mr Le Maire et également de Mr Le Député Philippe Brun pour rendre hommage à tous les morts pour la France.

Les dizaines d'Incarvillaises et d'Incarvillais présents ont ensuite assisté à la lecture émouvante d'un conseiller municipal et de son fils.

L'hommage s'est prolongé par la levée de drapeau ainsi que par la citation des différents combattants listés sur notre monument aux morts.

A l'issue de la cérémonie, les habitants se sont retrouvés autour d'un pot de l'amitié dans la salle du Conseil de la Mairie.



NOTRE PASSAGE PIETON LUMINEUX ET INTELLIGENT



Afin de sécuriser vos déplacements à l'intersection de la rue Abbé Delamare et de la rue des Prés, nous nous sommes dotés d'un dispositif de signalisation au sol et de panneaux de signalisation dynamiques.

Le principe est simple : dès qu'un piéton s'approche du passage piéton, le système est automatiquement activé grâce aux détecteurs de présence. Les plots à LED et les panneaux lumineux s'activent alors en mode clignotement.

LE GOÛTER DES ANCIENS

Nos anciens se sont réunis le vendredi 15 décembre à la salle des fêtes pour un dernier moment de convivialité avant d'achever l'année 2023.

Ce fût l'occasion de partager un bon goûter entre amis, voisins ou encore connaissances.

Ce moment de convivialité s'est poursuivi par la remise des colis de Noël préparés et remis par l'équipe municipale.



DERNIERE MINUTE

Votre enfant fera sa rentrée en maternelle en septembre prochain ? Les inscriptions sont ouvertes dès à présent. Vous êtes invités à récupérer le dossier d'inscription en mairie.

LE SPECTACLE DE NOËL

A leur tour, les petits Incarvillais étaient conviés le samedi 16 décembre au matin pour un spectacle de fin d'année.

L'alternance de scènes humoristiques et de danses endiablées a généré de nombreux rires chez nos chers bambins, un réel régal pour nos oreilles !

Puis...

Surprise

le Père Noël est venu les rejoindre !

Aidé de ses lutins, le Père Noël a assuré la distribution de chocolats et de goûters.

Oendant ce temps, leurs parents pouvaient également se restaurer et partager un verre de l'amitié.



Pour les enfants qui n'ont pu assister au spectacle, une distribution de Pères Noël en chocolat a été assurée dans les classes la semaine suivante. Merci aux maîtresses !

Le compostage, une nouveauté dans la gestion de vos déchets

Le ramassage des déchets par l'Agglo Seine-Eure évolue et le compostage devient obligatoire. En effet, composter c'est réduire jusqu'à 1/3 le poids de nos poubelles d'ordures ménagères et obtenir du compost pour le jardin.

Vous vous demandez **ce que vous pouvez mettre dans votre composteur** ?

- **Les matières vertes, molles et humides** → épluchures et déchets de fruits et de légumes ; le marc de café avec le filtre en papier ; les sachets et feuilles de thé ; les fleurs fanées ; les tontes de gazon (après séchage pour éviter les mauvaises odeurs) ; les végétaux frais (feuilles, plantes...) ; les mousses végétales...
- **Les matières brunes, dures et sèches** → les papiers, cartons et tissus cellulosiques (mouchoirs...), les broussailles finement coupées ; les copeaux de bois en petites quantités ; la paille ; le foin ; les tiges et feuilles sèches ; les litières de petits animaux herbivores (lapins) ; les emballages avec le label « OK Compost HOME ».
- **Le fumier** (de cheval, de lapin, de chèvre).

Règle d'or à respecter : bien équilibrer le volume des déchets et mélanger les matières vertes et les matières brunes. Il faut limiter les coquilles d'œufs, les os, les restes alimentaires cuits, le pain et les cendres de bois.



Vous n'êtes pas encore équipé d'un composteur ?

Bénéficiez de l'aide financière de la CASE à hauteur de 100 % du prix d'achat dans la limite de 150 € par foyer et sur présentation d'une facture.

RDV sur le site de l'Agglo pour faire votre demande : <https://www.agglo-seine-eure.fr/trions-reduisons-dechets/aides-reduire-dechets/demande-subvention-service-proprete/>

Etat-civil 2024

Ils sont arrivés

-  Waël CHELIL – 10 janvier 2023
-  Apolline LELEU – 27 février 2023
-  Emy CARPENTIER – 27 mai 2023
-  Maddy DORE – 18 juin 2023
-  Athéna HIMBERLIN – 9 septembre 2023
-  Curtis DESBIENS PRESTOT – 13 octobre 2023
-  Victoire TOURNACHE – 21 novembre 2023

Ils se sont unis

-  Said CHELIL & Fatime DJEKMANI – 3 février 2023
-  Christophe DUPUIS & Stéphanie BOIVIN – 6 mai 2023
-  John LEMAITRE & Jennifer HAGUE – 22 juillet 2023
-  Johnny RUBIO & Coralie GISLETTE – 7 octobre 2023

Ils nous ont quittés

-  Claude PETREL – 17 janvier 2023
-  Thibaud FOULIER – 22 février 2023
-  Alain BLANLOT – 29 juillet 2023
-  Micheline SOLLEROT (LECLANCHER) – 11 octobre 2023
-  Jean-Louis BOUFFARD – 16 décembre 2023
-  Louis BAULIER – 18 décembre 2023

La parole aux Incarvillais

Vous avez une question à nous poser ?

Ecrivez-nous à contact@incarville.fr pour une réponse dans le prochain bulletin municipal.

En pratique

Mairie d'Incarville

36 rue de Louviers
Tel. 02.32.40.66.86
www.incarville.fr

Horaires d'ouverture

Mardi au Vendredi :
08h00 à 12h30
13h00 à 17h30

Nos réseaux

Site : www.incarville.fr
Facebook : @incarvilleeure
Instagram : @mairie_incarville